

PATRICK CHAMPAGNE

Sondages d'opinion et consensus politique

On peut se demander pourquoi les sondages d'opinion livrent presque toujours des réponses plutôt « conservatrices » ou, en tout cas, « rassurantes » pour tous ceux que les changements sociaux inquiètent : ainsi, on apprend, au gré des sondages publiés dans la presse que, « à une très forte majorité », les jeunes entretiennent de bonnes relations avec leurs parents et acceptent le mariage ; que, dans leur ensemble, les Français souhaitent une plus grande sévérité des juges, etc. Nombre de commentateurs et d'analystes ont remarqué cette sorte d'inaptitude rédhibitoire des sondages à saisir tout ce qui est de l'ordre du changement et, *a fortiori*, à prévoir les crises sociales comme on l'a vu à propos des événements de mai 1968 ; les explications qu'ils avancent ne touchent pas, cependant, à l'essentiel et sont le plus souvent tautologiques.

Une situation artificielle

Lorsque les instituts de sondage interrogent n'importe qui sur n'importe quoi, ou, ce qui revient au même, tout le monde sur tout, se bornent-ils, comme ils le disent, à enregistrer des opinions déjà existantes ? Un sondage est-il, pour reprendre un cliché, une « photographie de l'opinion publique à un moment donné du temps » ? En fait, le concept d' « opinion publique » utilisé par les instituts de sondage est ici doublement trompeur. Ce qu'il désigne, en effet, est moins une opinion publique proprement dite que, dans le meilleur des cas, des opinions privées extorquées une à une et additionnées artificiellement par l'intermédiaire d'institutions spécialisées, bref des opinions qui ne deviendraient peut-être jamais « publiques »

sans l'existence des instituts de sondage ; en outre cette « opinion publique » est celle d'une population statistique et ne peut, de ce fait, être confondue avec l'opinion publique réelle d'un groupe social (groupe villageois, groupe professionnel, etc.). L'opinion publique, au sens usuel de l'expression, désigne un phénomène social réel : elle nomme ainsi l'ensemble des idées effectivement partagées par les membres d'un groupe, ces idées étant autant de jugements collectivement portés et entretenus par le groupe qui fonde pour une part sur elles sa cohésion et son unité. L'opinion publique « révélée » par les sondages n'a pas la même existence sociale puisqu'il s'agit d'une opinion « publique » qui s'ignore comme telle aussi longtemps que les instituts de sondage ne l'ont pas fait surgir et mesurée. N'est-il pas ambigu, dans ces conditions, d'appeler « publique » une opinion que personne ne connaît ? Ainsi, on le voit, on change le sens du concept d'opinion publique lorsqu'on change la taille et la composition de la population dont on veut connaître « l'opinion ». Mais on modifie également le sens de l'expression lorsqu'on introduit une technique de recollection spécifique qui repose sur la fabrication d'un questionnaire puisqu'il n'est pas sûr que les questions qui intéressent les instituts de sondage ou leurs clients soient celles sur lesquelles le groupe a une opinion. Nombre d'effets idéologiques induits par les instituts de sondage tiennent, pour une part, à ce changement d'échelle et de méthode de recueil des données et à cette assimilation de « l'opinion publique française », opinion plus ou moins artificielle d'une population atomisée et sociologiquement irréaliste à l'opinion publique réelle d'un groupe, c'est-à-dire à une opinion qui s'exprime spontanément sur les problèmes qu'un groupe social se pose ou qui sont posés à ce groupe.

Le sondage d'opinion est ainsi dominé par une espèce d'artificialisme qui repose, pour l'essentiel, sur deux postulats implicites (1). Le premier postulat, qui est pourtant démenti par l'expérience du sens commun, est que tout le monde a, sur n'importe quel problème, une opinion et que chacun peut, en conséquence, apporter à n'importe quelle question une réponse fondée. Il suffit d'examiner le taux de non-réponses, variable selon les groupes sociaux et selon les questions posées, pour voir qu'il n'en est rien : la probabilité de répondre, par exemple, à une question politique est fonction du sentiment,

(1) Les analyses qui suivent s'inspirent très largement des études sur les sondages d'opinion, menées depuis plusieurs années, par Pierre BOURDIEU ; voir notamment *Les doxosophes*, Minuit, 1973, 1, pp. 26-45 ; *L'opinion publique n'existe pas*, *Les Temps modernes*, janvier 1973, 318, pp. 1292-1309 ; et surtout *Questions de politique*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1977, 16, pp. 55-89.

socialement déterminé, d'être fondé à s'occuper de politique, les hommes s'abstenant moins que les femmes, les citadins moins que les ruraux, les cadres supérieurs moins que les agriculteurs, etc. Cette croyance qui n'est pas sans liens, on le notera en passant, avec toute une philosophie politique « libérale » du citoyen et qui repose sur une conception formelle de la démocratie (traiter comme égaux des individus en fait inégaux) a des conséquences multiples et comporte plusieurs corollaires. C'est sur cette croyance, associée à une conception positiviste de la science, que s'appuie par exemple la pratique qui consiste à interroger des échantillons de population représentatifs de l'ensemble de la population française plutôt que des échantillons représentatifs de personnes « intéressées » à un problème et celles-là seulement. C'est encore cette croyance qui conduit à considérer que la seule opinion réelle qu'il faut prendre en compte et qu'il est intéressant de recueillir est l'opinion « individuelle » : les enquêtés sont sommés, par la situation d'enquête elle-même, de produire une opinion personnelle, « sans emprunter ni copier » ; interrogés un à un comme à l'examen, les individus sont incités à répondre personnellement sur des sujets qui sont inégalement proches de leurs préoccupations quotidiennes et de leur expérience pratique. La valorisation bourgeoise de l'opinion « personnelle » qui se laisse voir jusque dans la formulation des questions (« à votre avis », « selon vous », « que pensez-vous personnellement », etc.) se combine ici avec la forte incitation à répondre, même sans être directement concerné par la question, qu'exerce presque nécessairement toute situation d'enquête pour que les plus démunis culturellement, linguistiquement et aussi économiquement choisissent, sans aucune assistance (2), entre plusieurs opinions toutes faites et se voient interdire la possibilité de déléguer à des porte-parole le droit de produire à leur place des opinions prises « en connaissance de cause » (3).

Le second postulat implicite du sondage d'opinion, démenti à l'évidence par les études les plus traditionnelles de la science politique sur les groupes de pression, est que toutes les opinions se valent et que,

(2) On conseille explicitement aux enquêteurs de ne pas influencer par leurs explications les réponses et de se borner à répéter telles quelles les questions non comprises.

(3) Il n'est d'ailleurs pas rare que les sondages soient utilisés (ou interprétés) à des fins politiques pour montrer, par exemple, que, sur tel problème, il existe un décalage entre les prises de positions officielles, publiques, affichées par les porte-parole de groupes sociaux (syndicats, partis, etc.) et les opinions individuelles, qui sont extorquées en méconnaissance de cause par un sondage afin de jeter le doute sur la représentativité des leaders chargés d'exprimer les intérêts d'un groupe social donné.

comme dans une élection politique, les opinions ne se pèsent pas mais se comptent. C'est ce postulat qui conduit à additionner, en faisant abstraction des qualités sociales de ceux qui les formulent, des opinions apparemment semblables et qui permet d'exprimer, sous la forme d'un pourcentage, une opinion publique. En fait, compter, de façon purement arithmétique des opinions individuelles sans prendre en compte leur poids social, c'est oublier que les opinions n'agissent jamais par leur seule force intrinsèque mais par les groupes qui les formulent ; qu'il est des groupes sociaux dont l'opinion est plus « efficace » que d'autres selon le mot de B. de Jouvenel et que choisir une opinion est le plus souvent une façon de choisir un groupe d'appartenance. Peut-on cumuler d'une part les opinions d'individus qui ne sont pas directement intéressés — par exemple l'opinion, exprimée ponctuellement à l'occasion d'un sondage, d'un jeune ouvrier célibataire sur le maintien du latin en 6^e — et qui seront amenés à se faire une opinion plus « réelle » si les sujets évoqués par le sondage les concernent un jour (4) et, d'autre part, les opinions fermes et généralement motivées, qui préexistent au sondage, de ceux qui sont, comme on dit, « parties prenantes » — par exemple, l'opinion sur la réforme de l'enseignement d'un cadre supérieur, adhérent à une association de parents d'élèves, dont les enfants poursuivent des études secondaires — et qui, de ce fait, sont prêts à lutter pour les faire triompher ? En procédant ainsi, ne se condamne-t-on pas à mélanger les forces et les tensions qui opposent effectivement certaines classes ou fractions de classe entre elles avec des prises de position largement fictives ? L'échantillon spontané, celui qui est constitué par l'ensemble des individus qui, sur un problème donné, s'estiment fondés à intervenir en donnant leur opinion peut être, dans certains cas, plus représentatif des forces sociales en présence que l'échantillon techniquement représentatif de l'ensemble de la population française qui peut produire un véritable artefact en faisant exister des opinions qui ne se seraient pas exprimées ou qui se seraient exprimées autrement (5). Il est ainsi paradoxal que,

(4) Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il suffise qu'un individu soit « concerné » pour qu'il se fasse *ipso facto* une opinion « correcte », c'est-à-dire conforme à ses intérêts. L'analyse des phénomènes de domination symbolique qui s'exercent notamment sur les catégories les plus défavorisées exigerait à elle seule un article entier. On veut simplement indiquer ici qu'il existe une nouvelle sorte d'opinions, les opinions artificielles et irréelles, qui sont suscitées par les instituts de sondage.

(5) Ainsi, pour ne donner qu'un seul exemple, la structure des répondants à une enquête nationale sur le système d'enseignement passée en 1969 par voie de presse reproduisait très exactement la structure des « parties prenantes » effectivement intéressées au fonctionnement du système, les Parisiens étant plus nombreux que les provinciaux, les cadres supérieurs plus nombreux que les ouvriers, les ensei-

à vouloir faire trop « scientifique », à vouloir trop mesurer, les sondages finissent par produire des données plus fausses que celles que livre spontanément le sens commun. Le sens ancien de la notion « d'opinion publique » utilisée par la presse politique avant que les instituts de sondage ne lui livrent leurs lots quotidiens de pourcentages avait sans doute plus de réalité sociologique dans la mesure où elle désignait généralement l'opinion, sur un problème donné, des « milieux bien informés », c'est-à-dire des groupes d'agents intéressés dont l'opinion comptait.

Les effets idéologiques des sondages

Ces brèves indications ne signifient pas que toute interrogation de ce type soit marquée par une sorte de péché originel et que tous les sondages soient, du même coup, scientifiquement inutilisables. Elles invitent, bien au contraire, à définir, en chaque cas, les conditions sociales de validité d'une question pour interpréter, de façon adéquate, le sens des réponses, variable selon les groupes sociaux et selon le type de question (6). Les remarques qui précèdent permettent cependant de saisir les deux effets majeurs que tendent à produire les sondages d'opinion ordinairement pratiqués, à savoir l'effet d'imposition de problématique et l'effet de détournement du sens des réponses, effets qui se conjuguent pour produire ce qu'on peut appeler un effet global de consensus. Poser la même question à un échantillon représentatif national, c'est en effet présupposer l'existence d'un consensus sur l'intérêt qu'il y a à se poser cette question, c'est faire comme s'il existait une sorte d'accord implicite sur les questions qui méritent d'être posées et c'est, en définitive, obliger des individus à répondre à des questions qu'ils ne se posent pas ou qu'ils ne se posent pas sous cette forme. Or il y a peu de chances pour que tous les individus interrogés dans un sondage aient, comme le laisse entendre généralement le libellé des questions, une opinion par exemple sur le comportement des Etats-Unis dans les affaires mondiales (« Diriez-vous que, dans les affaires mondiales, les actions des Etats-Unis sont en accord avec leurs discours ou que ce qu'ils disent

gnants plus nombreux que les autres groupes professionnels, etc. Cf., pour une analyse détaillée, P. BOURDIEU, Questions de politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, sept. 1977, 16, notamment pp. 64 et suiv.

(6) La pratique des sondages « catégoriels » qui consiste à interroger un groupe social déterminé sur un problème qui le concerne (par exemple, interroger un échantillon représentatif du corps enseignant sur la réforme scolaire) est un procédé scientifiquement plus acceptable dans la mesure où il opère, à la façon des « questions filtres » dans les questionnaires, une sélection préalable sociologiquement pertinente.

et ce qu'ils font est trop souvent différent ? » 26 % de non-réponses) (7) ; de même, on peut penser que, en dehors de politologues professionnels sondant l'avenir politique de la France, rares sont ceux qui peuvent avoir une opinion sur ce que sera, par exemple, la durée du mandat de Valéry Giscard d'Estaing, la longueur des questions et la complexité des phrases étant un bon indicateur du caractère « politologique » de ces interrogations. (« Certains disent que l'action de Valéry Giscard d'Estaing depuis son élection a surtout répondu à ce que souhaitent les électeurs qui ont voté pour lui en mai 1974. D'autres disent que Valéry Giscard d'Estaing a surtout répondu à ce que souhaitent les électeurs qui ont voté pour François Mitterrand. De ces deux opinions quelle est celle qui est la plus proche de la vôtre ? » 32 % de non-réponses.) Qui peut comprendre quelque chose à cette question quasi juridique sur le problème corse : « Que signifie pour vous l'autonomie ? Est-ce une assemblée élue au suffrage universel qui assisterait le préfet nommé par le Gouvernement ou le remplacement du préfet par un organisme élu par les Corses et doté de pouvoir de décision ? » (36 % de non-réponses).

Si certaines questions totalement irréelles entraînent un taux massif de non-réponses (par exemple : « Est-ce que, pour vous, 1976 sera une année meilleure, moins bonne que 1975 pour votre bonheur personnel ? » 46 % de non-réponses), d'autres, pourtant tout aussi irréelles, donnent lieu cependant à l'expression d'une opinion parce qu'elles comportent une part de jeu. Ainsi malgré le faible taux de non-réponses, on peut penser que seuls certains groupes sociaux se préoccupent de savoir si une carte du dîner's club, un costume trois pièces ou une bicyclette pliante donnent « plus de prestige, plus de personnalité » à celui qui les possède.

Et, de même, il est probable que, en dehors peut-être de quelques enseignants à la recherche de sujets de dissertation, peu de gens se sont effectivement interrogés sur le fait de savoir si « le développement de la pornographie et de l'érotisme au cinéma et dans la presse va contribuer ou non à l'amélioration de la condition féminine ». A l'irréalisme des questions, surtout lorsqu'elles sont posées aux groupes sociaux les plus démunis culturellement et économiquement, s'ajoute le fait que le sondage privilégie le langage, c'est-à-dire le discours et non les pratiques, laissant ainsi la porte ouverte à toutes les incompréhensions, à tous les malentendus sur les mots ou les

(7) Cet exemple de question et les suivants sont tirés de la revue *Sondages*, 1976, n° 3-4.

expressions ; incompréhension des enquêtés dont on sait que les deux tiers ne connaissent pas, par exemple, le sens exact d'expressions telles que « prestations sociales » ou « équipements collectifs », mais aussi incompréhension chez les enquêteurs qui ne comprennent pas toujours à quelle question les enquêtés ont répondu. Comment interpréter, par exemple, la réponse à la question suivante : « En 1976, les Français vivront-ils mieux ou pas mieux qu'en 1975 ? » ; est-ce que l'enquêté répond pour sa classe sociale ou pour « l'ensemble des Français » ? est-ce qu'il cherche à faire une prophétie ou à reproduire les déclarations des hommes politiques ? Une telle situation laisse ainsi la place la plus large à tous les malentendus, les enquêtés pouvant répondre à une autre question que celle qui leur est posée, ou répondre à la question mais sans en apercevoir toutes les implications politiques (8).

La forme brève des réponses — généralement par oui ou par non ou par la désignation d'une opinion dans un ensemble d'opinions préformées — ne peut que favoriser les amalgames les plus divers, c'est-à-dire le détournement de sens des réponses qui s'opère chaque fois que l'on met sur le même plan des réponses qui ont été produites par des modes de réponse différents. L'un des effets de détournement sans doute le plus pernicieux qui est au principe des thèses sur « l'autoritarisme » des classes populaires réside dans la lecture politique qui est faite de réponses données non pas à partir de schèmes explicitement politiques (ce qui suppose une compétence technique et sociale) mais à partir des schèmes inconscients de l'ethos. Ainsi, lorsque les ouvriers condamnent, par exemple, les manifestations étudiantes — alors qu'ils se déclarent par ailleurs massivement favorables au droit de grève — ils ne le font pas au nom d'un quelconque « autoritarisme politique » mais au nom d'un principe moral selon lequel les « privilégiés », ce que sont à leurs yeux les étudiants, doivent être les derniers à se plaindre. En outre, le souci de l'impec-

(8) Il faudrait aussi analyser tous les effets qui résultent de la nature, souvent ambiguë, des questions posées, celles-ci appelant des réponses situées à mi-chemin entre des jugements de fait et des jugements prédictifs. Demander, par exemple, si l'on estime « importants les problèmes soulevés par les écologistes », c'est poser une question appelant, comme le vote, un simple jugement, positif ou négatif ; demander par contre si « globalement, en France, on pense que le rapport des forces est en train d'évoluer en faveur de la majorité actuelle ou en faveur de la gauche », question qui pourrait être donnée comme sujet de dissertation dans les Instituts de sciences politiques, c'est demander aux enquêtés de se faire politologues ou prophètes. La publication des résultats de ces sondages qui soumettent au jugement de l'opinion les questions qui se posent au savant ne peuvent que donner lieu à toutes les confusions possibles et laisser croire, par exemple, que la vérité scientifique est ce que la majorité des Français croient vrai.

cabilité scientifique qui consiste à laisser des chances égales à toutes les réponses possibles, même les plus hautement improbables, et la revendication d'un certain « neutralisme politique » qui se manifeste dans le souci de ne favoriser aucun parti politique ni aucune classe sociale ne sont pas sans effets sur le style des questions posées, et donc sur la distribution des réponses. La recherche de la symétrie dans les questions (à une question sur « l'influence du milieu des affaires sur la vie politique » succédera une autre par exemple sur « l'influence des syndicats ») conduit très souvent à renvoyer dos à dos les thèses opposées ; la recherche de la symétrie dans le choix des réponses possibles entraîne une hiérarchisation des réponses selon une échelle d'opinion qui va, presque toujours, du « pas assez » au « trop » et tend à privilégier les positions modérées, moyennes ou neutres (« ni l'un ni l'autre », « juste comme il faut », « normal », « plutôt d'accord », etc.) qui sont les positions par excellence où se réfugient ceux qui n'ont pas d'opinion. Ainsi peut se former un consensus apparent sur des positions « raisonnables » regroupant ceux qui se bornent, faute de savoir quoi penser, à reconduire et à approuver l'ordre existant.

C'est peut-être au niveau de la diffusion et de la présentation des résultats des sondages, avec les simplifications inhérentes au travail journalistique qu'elles supposent que se laisse voir cependant le mieux l'effet politique de consensus : substituer un chiffre global (60 % des Français pensent que...) à une variation des opinions en fonction du sexe, de l'âge, du niveau culturel, de la catégorie socio-professionnelle, etc., c'est postuler qu'il existe *une* opinion publique comme sommation d'opinions individuelles et que, sur n'importe quel sujet, il existe une opinion majoritaire, la seule qui est généralement privilégiée dans la présentation des résultats. Oubliant le sens différent des opinions émises, c'est, dans la logique du référendum, faire croire que sur tel ou tel problème politique, il existe un large consensus et dévaloriser, de ce fait, les positions prises par les minorités actives qui sont ainsi renvoyées dans leur isolement. L'élection politique, comme le rappelait J.-P. Sartre, ne fonctionne pratiquement pas autrement (9) : on observe la même ambiguïté dans les questions posées, la même brièveté dans les réponses demandées (réponses réduites à un bulletin de vote), les mêmes effets de

(9) J.-P. SARTRE, Elections, pièges à cons, *Les Temps modernes*, janvier 1973, 318, pp. 1099-1108 ; cf. notamment p. 1102 : « Le suffrage universel est une institution donc un collectif qui atomise ou sérialise les hommes concrets et s'adresse en eux à des entités abstraites, les citoyens définis par un ensemble de droits et de devoirs politiques, c'est-à-dire par leur rapport à l'Etat et à ses institutions. »

détournement du sens des réponses qu'un tel mode de consultation implique, enfin, le même privilège accordé au vote individuel symbolisé par l'isoloir, c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie sartrienne, la même prédominance de « la série » sur « le groupe » (10). On comprend dès lors pourquoi les sondages d'opinion trouvent leur terrain d'élection, au moment des consultations politiques, dans la saisie des « intentions de vote » et pourquoi les résultats obtenus lors des sondages préélectoraux sont parmi les moins contestables — dès lors que la technique du sondage est respectée — puisque le sondage ne fait, en ce cas, que simuler, en plus petit, une pratique sociale réelle (11).

Il n'est nullement besoin d'imputer les effets politiques des sondages d'opinion à la manipulation d'agents sociaux particuliers, qu'ils soient commanditaires, diffuseurs ou commentateurs de sondages. S'il faut rejeter l'hypothèse machiavélienne qui postule l'existence d'une volonté consciente de nuire et de tromper, ce n'est pas pour s'épargner la recherche, d'ailleurs toujours douteuse, des intentions plus ou moins cachées qui animent les actions des agents sociaux. S'il existe indiscutablement des effets politiques qui sont dus à la manipulation consciente de résultats de sondages, il reste que les effets les plus fondamentaux — et aussi les plus efficaces — sont produits par le fonctionnement du système lui-même, indépendamment de la volonté des agents particuliers, chaque groupe d'agents faisant le plus consciencieusement possible ce qu'il estime devoir faire sans avoir une conscience claire des effets objectifs qu'il produit. Les journalistes qui commandent et publient les sondages pourront invoquer par exemple, en toute bonne foi, qu'ils ne peuvent pas faire reproduire dans leur journal tous les tableaux et toutes les analyses par sexe, âge, catégories socioprofessionnelles, etc., par manque de place et aussi parce qu'une information aussi détaillée perdrait son caractère « spectaculaire », et donc son intérêt proprement journalistique. La rapidité qui est exigée des instituts de sondage pour faire des sondages et livrer les résultats ne peut que les contraindre à livrer des données semi-analysées à des gens qui sont, le plus souvent, peu qualifiés pour faire eux-mêmes l'analyse. Quant à ceux qui paient les instituts de sondage pour effectuer les enquêtes, ils proposent généralement, parfois en toute innocence, de

(10) La seule différence par rapport au sondage, importante il est vrai, réside dans l'existence d'une « campagne » qui précède les consultations et qui permet aux différents groupes de se situer les uns par rapport aux autres.

(11) La simulation tend d'ailleurs à être de plus en plus parfaite, des urnes et des bulletins de votes étant distribués depuis quelques années aux enquêteurs.

faire interroger un échantillon représentatif de la population française sur les thèmes qui les intéressent.

On peut se demander si les instituts de sondage, ces nouveaux venus dans le jeu politique, sans doute contre leur gré, n'ont pas pour fonction objective de contribuer à la production d'une sorte de consensus illusoire en faisant plébisciter par l'ensemble de la population, de façon apparemment scientifique et démocratique, les thèmes et les préoccupations du champ politique ou de certaines fractions de la classe dominante. En effet, les questions, c'est-à-dire les problématiques, que posent les instituts de sondages ne sont pas produites indépendamment de l'état des rapports de force entre les classes (12).

Sans qu'il soit nécessaire ici d'analyser complètement le mode de production qui engendre ces questions et les lois de leur diffusion (13), on notera simplement que celles-ci sont politiquement intéressées parce que liées nécessairement à la conjoncture politico-sociale. Quel mécène, en effet, paierait un sondage dont les résultats n'intéresseraient personne et quel journal accepterait de les publier ? L'étude, par exemple, des sondages portant sur le système d'enseignement depuis une vingtaine d'années montre que le nombre de questions croît avec la crise du système et que le contenu des questions est fortement déterminé par les préoccupations politiques du personnel politique. Les instituts de sondage ne peuvent garantir scientifiquement, de façon absolue, que les procédures techniques d'enquête (représentativité de l'échantillon, technique de codage) ; en tant qu'entreprises commerciales, ils ne sont pas maîtres des sujets d'enquête ou des thèmes à aborder et ils sont amenés presque nécessairement à poser les questions que leurs clients leur demandent de poser et à avoir ainsi, qu'ils le veulent ou non, des effets politiques.

(12) Le fait que les instituts de sondage se réservent, au nom de leur compétence propre, le droit de formuler les questions ne change rien au problème ; cela tend au contraire à laisser croire que l'essentiel, dans l'établissement d'un questionnaire, est dans la formulation des questions, un « bon questionnaire » étant un questionnaire dans lequel les questions sont « techniquement » bonnes. En fait, ce qui est en question ici, ce sont les types de problèmes et la façon de les poser.

(13) Sur ce point voir P. BOURDIEU et L. BOLTANSKI, La production de l'idéologie dominante, *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1976, n^{os} 2-3, pp. 3-73.